



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes

Procès-verbaux des séances des 17, 18, 19 et 20 août et des 14, 15, 16, 22 et 23 septembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1431-20150924

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 17 AOÛT 2015	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 18 AOÛT 2015	3
AUDITIONS (suite)	4
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 19 AOÛT 2015	5
AUDITIONS (suite)	6
QUATRIÈME SÉANCE, LE JEUDI 20 AOÛT 2015	7
AUDITIONS (suite)	8
CINQUIÈME SÉANCE, LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015	10
AUDITIONS (suite)	11
SIXIÈME SÉANCE, LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2015.....	13
AUDITIONS (suite)	15
SEPTIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015	17
AUDITIONS (suite)	18
HUITIÈME SÉANCE, LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2015.....	20
AUDITIONS (suite)	21
NEUVIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015.....	24
AUDITIONS (suite)	25
REMARQUES FINALES	25

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Liste des documents déposés

Première séance, le lundi 17 août 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l’Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)
M. Hardy (Saint-François), président de séance, en remplacement de M. Ouimet (Fabre)
M. Laframboise (Blainville) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M^{me} Maltais (Taschereau)
M. Merlini (La Prairie)
M. Rousselle (Vimont)
M^{me} Roy (Montarville), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice et d’intégrité
M. Tanguay (LaFontaine)
M^{me} Tremblay (Chauveau) en remplacement de M. Ouellette (Chomedey)
M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

À cœur d’homme – Réseau d’aide aux hommes pour une société sans violence :

M. André Boudreau, président
M. Rémi Bilodeau

Les Juristes pour la défense de l’égalité et des libertés fondamentales :

M^e Julius Grey
M^e Julie Latour

Fondation Émergence :

M. Laurent Breault, chargé de programme

Association des musulmans et des arabes pour la laïcité du Québec :

M. Haroun Bouazzi, coprésident
M. Mohamed Hachem, membre du conseil d’administration

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l’hôtel du Parlement.

À 14 h 06, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Vallée (Gatineau), M^{me} Maltais (Taschereau) et M^{me} Roy (Montarville) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend À cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence.

À 15 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Les Juristes pour la défense de l'égalité et des libertés fondamentales.

À 16 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fondation Émergence.

À 17 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des musulmans et des arabes pour la laïcité au Québec.

À 18 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 18 août 2015, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 17 août 2015

Deuxième séance, le mardi 18 août 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
M. Hardy (Saint-François), président de séance, en remplacement de M. Ouimet (Fabre)
M. Laframboise (Blainville) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M^{me} Maltais (Taschereau)
M. Merlini (La Prairie)
M. Rousselle (Vimont)
M^{me} Roy (Montarville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice et d'intégrité
M^{me} Tremblay (Chauveau) en remplacement de M. Ouellette (Chomedey)
M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Chaire de recherche sur l'homophobie, GRIS-Québec et Conseil québécois LGBT :

M^{me} Line Chamberland, Chaire de recherche sur l'homophobie
M^{me} Mona Greenbaum, Conseil québécois LGBT
M^{me} Jeanne Lagabriele, GRIS-Québec

Table ronde du mois de l'histoire des Noirs :

M. Michael Pierre Farkas, président
M. Samuel Erding Mandeng, administrateur

Association canadienne des libertés civiles :

M^{me} Cara Faith Zwibel, directrice, programme libertés fondamentales
M^{me} Laura Crestohl, stagiaire

Point de bascule :

M. Marc Lebuis, directeur

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Chaire de recherche sur l'homophobie, GRIS-Québec et le Conseil québécois LGBT.

À 11 h 53, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 24 minutes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la Table ronde du mois de l'histoire des Noirs.

À 12 h 49, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 06, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association canadienne des libertés civiles.

À 15 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend Point de bascule.

À 16 h 07, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 19 août 2015, à 10 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb
Québec, le 18 août 2015

Troisième séance, le mercredi 19 août 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l’Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M^{me} Boulet (Laviolette) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
M. Hardy (Saint-François), président de séance, en remplacement de M. Ouimet (Fabre)
M^{me} Maltais (Taschereau)
M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M. Rousselle (Vimont)
M^{me} Roy (Montarville), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice et d’intégrité
M^{me} Tremblay (Chauveau) en remplacement de M. Ouellette (Chomedey)
M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

C.O.R. Organisme de communication pour l’ouverture et le rapprochement interculturel :
M^{me} Samira Laouni, présidente

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes :

M^{me} Marie-Marthe Cousineau
M^{me} Estibaliz Jimenez

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l’hôtel du Parlement.

À 10 h 33, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend C.O.R. Organisme de communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel.

À 11 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

À 12 h 38, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 20 août 2015, à 10 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 19 août 2015

Quatrième séance, le jeudi 20 août 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
M. Hardy (Saint-François), président de séance, en remplacement de M. Ouimet (Fabre)
M^{me} Maltais (Taschereau)
M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M. Merlini (La Prairie)
M. Ouellette (Chomedey)
M. Rousselle (Vimont)
M^{me} Roy (Montarville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice et d'intégrité
M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec :

M. Claude Leblond, président
M^{me} Marie-Lyne Roc, chargée d'affaires professionnelles

Centre consultatif des relations juives et israéliennes :

M^e Luciano G. Del Negro, vice-président
M^{me} Merissa Lichtzstral
M. Joshua Wolfe

Forum musulman canadien :

M. Samer Majzoub, président
M^{me} Samah Jebbari, porte-parole

Conseil canadien des femmes musulmanes :

M^{me} Samaa Elibayri, membre

Conseil musulman de Montréal :

M. Salam Elmenyawi, président

M. Bouazza Mache, directeur de projet

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 35, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

À 11 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Centre consultatif des relations juives et israéliennes.

À 12 h 37, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Forum musulman canadien.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil canadien des femmes musulmanes.

À 16 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil musulman de Montréal.

M. Merlini (La Prairie) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Hardy (Saint-François) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 17 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 14 septembre 2015, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 20 août 2015

Cinquième séance, le lundi 14 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M. Boucher (Ungava)
M. Hardy (Saint-François), président de séance, en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)
M. Kotto (Bourget) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M^{me} Maltais (Taschereau)
M. Merlini (La Prairie)
M. Proulx (Jean-Talon) en remplacement de M. Fortin (Sherbrooke)
M^{me} Roy (Montarville)
M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Fatima Houda-Pepin

Conseil du statut de la femme :

M^{me} Julie Miville-Dechêne, présidente
M^{me} Rakia Laroui, vice-présidente
M^{me} Louise Langevin, professeur de droit

Directeurs régionaux de la protection de la jeunesse :

M^{me} Michèle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'île-de-Montréal
M^{me} Madeleine Bérard, cadre supérieure, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal

M^e Annick Bergeron, coordonnatrice des services juridiques au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent :

- M. Stéphane Berthomet, codirecteur
- M. Stéphane Leman-Langlois, codirecteur
- M. David Morin, codirecteur

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 01, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^mc la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend M^mc Fatima Houda-Pepin.

À 15 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil du statut de la femme.

Avec la permission de M. le président, M^mc Vallée (Gatineau) dépose le document coté CI-088 (annexe III).

À 16 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend les Directeurs régionaux de la protection de la jeunesse.

M. Merlini (La Prairie) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Hardy (Saint-François) reprends ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 17 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent.

À 18 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 15 septembre 2015, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Jean-François Lisée

AL/vb

Québec, le 14 septembre 2015

Sixième séance, le mardi 15 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l’Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président
- M. Hardy (Saint-François), président de séance, en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice, en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour) pour la première partie de la séance
- M. Jolin-Barrette (Borduas)
- M. Kotto (Bourget) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Maltais (Taschereau)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Proulx (Jean-Talon) en remplacement de M. Fortin (Sherbrooke) pour la première partie de la séance
- M. Proulx (Jean-Talon)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)
- M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Autre députée présente :

- M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Ville de Montréal :

- M. Denis Coderre, maire
- M^{me} Anie Samson, vice-présidente, comité exécutif

Fédération des commissions scolaires du Québec :

- M^{me} Josée Bouchard, présidente
- M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale
- M^e Alain Guimond, secrétaire général et conseiller juridique

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

- M^e Jacques Frémont, président
- M^e Renée Dupuis, vice-présidente
- M^e Karina Montminy, conseillère juridique
- M^e Pascale Berardino, directrice de la protection et de la promotion des droits de la jeunesse

Office des personnes handicapées du Québec :

- M^{me} Anne Hébert, directrice générale
- M^{me} Monique Savoie, directrice des projets interministériels et des mandats spéciaux
- M^{me} Céline Marchand, conseillère, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en oeuvre de la Loi
- M^e Christian Roux, conseiller juridique

Fédération des cégeps :

- M. Bernard Tremblay, président-directeur général
- M^{me} Marie-France Bélanger, présidente du conseil d'administration
- M^e Henrik Ellefsen, directeur des affaires juridiques

Collectif québécois contre l'islamophobie :

- M. Adil Charkaoui, porte-parole
- M. Douelmaken Cheblaoui, secrétaire

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 11, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Ville de Montréal.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 11 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des commissions scolaires du Québec.

À 12 h 09, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30.

À 16 h 23, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

À 17 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Office des personnes handicapées du Québec.

À 17 h 46, la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de procéder à un autre mandat.

À 19 h 36, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Ouellette (Chomedey).

La Commission entend la Fédération des cégeps.

À 20 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Collectif québécois contre l'islamophobie.

À 21 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 16 septembre 2015, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 15 septembre 2015

Septième séance, le mercredi 16 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l’Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président

- M. Dutil (Beauce-Sud)
- M. Hardy (Saint-François) en remplacement de M. Boucher (Ungava)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice
- M. Kotto (Bourget) en remplacement de M. Bédard (Chicoutimi)
- M^{me} Maltais (Taschereau)
- M. Proulx (Jean-Talon)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)
- M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

Barreau du Québec :

- M^e Pearl Eliadis, présidente, Comité sur les droits de la personne
- M^e Béatrice Vizkelety, membre, Comité sur les droits de la personne
- M^e Marie-Josée Paiement, secrétaire, Comité sur les droits de la personne
- M^e Nicolas Le Grand Alary, Service de recherche et législation

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec :

- M. Denis Leclerc, président
- M. Jean Hénault, coordonnateur aux admissions et au soutien professionnel

- M^{me} Djemila Benhabib
- M^{me} Louise Mailloux

M. Guillaume Rousseau
M^e François Côté

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 29, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

À 16 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Djemila Benhabib.

À 17 h 20, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 18 minutes.

L'audition se poursuit.

À 17 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend M. Guillaume Rousseau.

À 18 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 17 septembre 2015, après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 16 septembre 2015

Huitième séance, le mardi 22 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l'Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M. Kotto (Bourget) en remplacement de M. Bédard (Chicoutimi)

M^{me} Lavallée (Repentigny) en remplacement de M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M. Merlini (La Prairie)

M. Proulx (Jean-Talon)

M. Rousselle (Vimont)

M^{me} Roy (Montarville)

M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Autres députées présentes :

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

M^{me} David (Gouin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Rassemblement pour la laïcité :

M. André Lamoureux, porte-parole

M^{me} Leila Bensalem, membre

Mouvement laïque québécois :

M^{me} Lucie Jobin, présidente

M. Michel Lincourt, vice-président

M. Daniel Baril, membre du Conseil national

Pour les droits des femmes du Québec :

- M^{me} Michèle Sirois, présidente
- M. Léon Ouaknine, membre
- M^{me} Salimata Sall, membre

Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité :

- M. Ferid Chikhi
- M. Ali Kaidi

MM. Jérôme Blanchet-Gravel et Claude Simard

Fédération des établissements d'enseignement privés :

- M. Jean-Marc St-Jacques, président
- M. Patrice Daoust, coordonnateur des services aux élèves
- M. Philippe Malette, coordonnateur à l'administration des écoles

Centre Cyber-aide :

- M^{me} Cathy Tétreault, directrice générale
- M^{me} Sylvie Lévesque, agente de planification, programmation et recherche, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Rassemblement pour la laïcité.

À 11 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Mouvement laïque québécois.

À 12 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 13, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Pour les droits des femmes du Québec.

À 16 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité.

À 17 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend MM. Jérôme Blanchet-Gravel et Claude Simard.

M. Merlini (La Prairie) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Ouellette (Chomedey) reprends ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 17 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 43, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la Fédération des établissements d'enseignement privés.

À 20 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Centre Cyber-aide.

À 21 h 43, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 septembre 2015, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 22 septembre 2015

Neuvième séance, le mercredi 23 septembre 2015

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 59 – Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (Ordre de l’Assemblée le 15 septembre 2015, rétroactif au 3 juillet 2015)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M. Kotto (Bourget) en remplacement de M. Bédard (Chicoutimi)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M. Merlini (La Prairie)

M. Proulx (Jean-Talon)

M. Rousselle (Vimont)

M^{me} Roy (Montarville)

M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Autre députée présente :

M^{me} David (Gouin)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fondation Jasmin Roy :

M. Jasmin Roy, président

M^{me} Danielle Boulet, membre du conseil d’administration

Association canadienne des avocats musulmans :

M^e Coline Bellefleur

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l’hôtel du Parlement.

À 11 h 15, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fondation Jasmin Roy.

À 12 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association canadienne des avocats musulmans.

REMARQUES FINALES

Il est convenu de permettre des remarques finales pour une durée de 10 minutes et de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M^{me} David (Gouin), M^{me} Roy (Montarville), M^{me} Maltais (Taschereau) et M^{me} Vallée (Gatineau) font des remarques finales.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 13 h 08, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Guy Ouellette

AL/vb

Québec, le 23 septembre 2015

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

À coeur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence	004M
Association canadienne des avocats musulmans	035M
Association canadienne des libertés civiles	008M
Association des musulmans et des arabes pour la laïcité au Québec	006M
Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité	015M
Barreau du Québec	016M
Benhabib, Djemila	
Blanchet-Gravel, Jérôme et Simard, Claude	027M
C.O.R. Organisme de communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel	003M
Centre consultatif des relations juives et israéliennes	009M
Centre Cyber-aide	030M
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes	
Chaire de recherche sur l'homophobie, Conseil québécois LGBT et GRIS-Québec	005M
Collectif québécois contre l'islamophobie	
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	019M
Conseil canadien des femmes musulmanes	034M
Conseil du statut de la femme	018M
Conseil musulman de Montréal	012M
Directeurs régionaux de la protection de la jeunesse	020M
Fédération des cégeps	014M
Fédération des commissions scolaires du Québec	021M
Fédération des établissements d'enseignement privés	029M
Fondation Émergence	

Fondation Jasmin Roy	025M
Forum musulman canadien	011M
Houda-Pepin, Fatima	
Les Juristes pour la défense de l'égalité et des libertés fondamentales	002M
Mouvement laïque québécois	028M
Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent	
Office des personnes handicapées du Québec	017M
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	022M
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	010M
Point de Bascule	
Pour les droits des femmes du Québec	023M
Rassemblement pour la laïcité	013M
Rousseau, Guillaume et Côté, François	026M
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs	
Ville de Montréal	024M

ANNEXE II

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Centrale des syndicats du Québec	036M
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	031M
Chambre des notaires du Québec	001M
Comité intercollégial en intervention interculturelle	039M
Concordia Student Union	037M
Confédération des syndicats nationaux	032M
Conseil national des musulmans canadiens	038M
Marguerites sans frontières	007M
Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne	033M

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Cour suprême du Canada. *Saskatchewan (H.R.C.) c. Whatcott*. 2013. Non paginé. CI-088
Déposé le 14 septembre 2015.